

La majorité des pigistes toujours privés de leurs droits.

La majorité des pigistes toujours privés de leurs droitsCertes, pour la première fois, une partie des pigistes va pouvoir se présenter aux élections professionnelles du printemps 2007. Mais cette avancée ne satisfait que partiellement **Sud Culture AFP** qui avait réclamé cette mesure. En effet, en violation de la loi, le droit de vote ne sera accordé qu'aux quelques 70 à 80 pigistes les mieux rémunérés.